

#8 mars  
NAO 2022



## Le 8 mars : suite des négociations salariales

Le 22 février la direction a annoncé ses propositions salariales :

- **Une enveloppe d'augmentation individuelle de 2,8 % répartie entre :**
  - ⇒ **un plancher d'augmentation de 65 € quasi général, soit 1,3 % de l'enveloppe**
  - ⇒ **et 1,5 % distribué en augmentations individuelles**
- **0,5% de la masse salariale pour les promotions** (une des enveloppes les plus faibles des dernières années)

Concernant les mesures catégorielles, la direction avance également à pas de fourmi peu prêteuse :

- une revalorisation de 10 € de la prime d'intervention du dimanche de nuit qui nécessite un déplacement sur place (!)
- un forfait mobilité durable accordé à partir de 50 jours de déplacement en vélo, au lieu de 70
- Toujours rien sur les bonus, les frais de télétravail, de déplacement pour tous les salariés

Ces propositions sont dérisoires :

Le plancher ne représente même pas le maintien du niveau de vie, pour le plus bas salaire de CGG (2770 €), avec une inflation 2021 qui s'établit à 2,8%. On se moque de nous !

Les prix continuent d'augmenter en ce début 2022, à 3,6% sur un an en février 2022 selon l'INSEE, avant même que les conséquences de la guerre Russo-Ukrainienne soient intégrées.

**La revendication CGT d'un plancher mensuel de 200 euros et 4% d'augmentation générale (plafonné à 320 euros), est donc pleinement justifiée. Elle est parfaitement finançable au vu des rémunérations indécentes du top management.**

Ce plancher bénéficierait alors aux salariés gagnant moins que le salaire moyen (5000€), dont une majorité de femmes. Les inégalités de salaire et de bonus se répercutent aussi sur les pensions de retraite, les indemnités de départs, les allocations de chômage etc.

**Suite à cette réunion, les salariés rassemblés en ligne à l'invitation de nos représentants, ont approuvé le principe d'une action d'une heure de grève, mardi 8 mars, pour la 3<sup>ème</sup> réunion de négociation.** Nous avons proposé à la CFDT de se joindre à cet appel.

**Nous vous appelons à participer nombreux à cette action pour amener la direction à des propositions acceptables.**



Grève pour les salaires :  
Mardi 8 mars, de 10H30 à 11H30,  
Rassemblement dans le Hall de Galileo  
ou [en visio Teams](#) (QR code ci contre)

En pratique : Pour faire grève, il suffit d'en informer votre manager par mail.



le SNGG CGT, un espace pour agir

# Le 8 mars, pour l'égalité

---

## Le 8 mars, journée internationale de lutte pour les droits des femmes

Dans toute la France, les salarié.e.s vont se mobiliser le 8 mars pour réclamer l'égalité de fait entre les hommes et les femmes au travail et dans la société, et la fin des violences sexistes et sexuelles, qu'une grande majorité de femmes subissent.

**15H40, c'est l'heure à laquelle les femmes commencent à travailler gratuitement en comparaison des hommes.** Les femmes sont payées 25% en moins au plan national, en raison d'une ségrégation dans des métiers dévalorisés et sous-payés, mais o combien indispensables, où le temps partiel est souvent imposé.

Faut-il encore attendre pour réaliser l'égalité qui est de droit depuis 1973 ?

A CGG, les inégalités entre hommes et femmes demeurent en terme de rémunération, de promotion et de carrière. L'écart entre le salaire moyen homme et femme est de 14,6%. En 2018 il était de 16%.

Le plafond de verre reste une réalité : Les femmes accèdent moins aux postes managériaux et aux fonctions d'expertises particulièrement en Géosciences, même si la situation a évolué dans les fonctions Support. [Voir notre analyse sur notre site](#) .

La maternité reste un événement pénalisant pour les augmentations de salaires et la carrière. L'initiative IDEA indique une évolution au top niveau, qui ne doit en rester à la sensibilisation et l'affirmation d'intentions. En France, les négociations sur l'égalité sont en panne depuis 2014. Nous attendons l'ouverture rapide de négociations, afin de conclure un accord offensif sur le sujet, avec des engagements significatifs, des objectifs chiffrés et des moyens correspondants.

---

### LE SNGG-CGT REVENDIQUE

- Des engagements chiffrés de recrutement de femmes dans les métiers moins féminisés.
- Le rattrapage des écarts de salaire constatés par niveau de classification et par âge : selon l'index égalité, l'écart est de 12% pour C2 de 40 à 49 ans.
- L'égalité salariale entre filière professionnelle pour des emplois de même classification
- La réduction des écarts de taux de bonus, avec un taux cible minimum de 10%.
- Un budget promotion spécifique et des objectifs chiffrés pour rattraper les carrières des femmes
- Une meilleure conciliation avec les responsabilités familiales :
  - La prise en charge des frais supplémentaires de garde d'enfants lors des déplacements professionnels
  - Une organisation du télétravail souple
  - L'augmentation du nombre de places en crèche
- Des actions concrètes pour la prévention et le soutien aux victimes de violence sexistes et sexuelles, au travail ou dans la sphère privée.

---

Le 8 mars :

- Portez un ruban, foulard, écharpe..., violet en signe de soutien [aux mobilisations féministes](#)
- Faites grève pour les salaires et l'égalité à CGG, de 10H30 à 11H30
- Faites une pause à **15H40** en nous rejoignant sur Teams, pour un point sur la négociation, avec le [fond d'écran](#) de votre choix (à télécharger sur le site de l'Ugict- CGT)

